

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 mars 2022	N° 2022-201

Convocation du 18 mars 2022

Aujourd'hui vendredi 25 mars 2022 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, M. Alain CAZABONNE, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCHINA, M. Michel POIGNONEC, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Bernard-Louis BLANC à M. Didier CUGY
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY
Mme Pascale BRU à Mme Amandine BETES
M. Olivier CAZAUX à Mme Camille CHOPLIN
Mme Nathalie DELATTRE à M. Christophe DUPRAT
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET
M. Maxime GHESQUIERE à Mme Marie-Claude NOEL
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Harmonie LECERF
M. Stéphane MARI à Mme Anne FAHMY
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Fabien ROBERT à Mme Christine BONNEFOY
Mme Agnès VERSEPUY à M. Fabrice MORETTI

EXCUSE(S) :

Monsieur Philippe POUTOU.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Stéphane PFEIFFER de 13h15 à 15h40 et à partir de 18h16
M. DELPEYRAT à Mme Typhaine CORNACCHIARI à partir de 16h37
Mme Véronique FERREIRA à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h
Mme Céline PAPIN à Brigitte BLOCH de 13h15 à 15h40
M. Patrick PAPADATO à Mme Fannie LE BOULANGER jusqu'à 11h et de 14h30 à 16h50
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON à partir de 18h
M. Baptiste MAURIN à M. Serge TOURNERIE à partir de 18h05
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à M. Jacques MANGON à partir de 15h30
M. Patrick BOBET à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 14h30
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 15h55
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 12h10
M. Max COLES à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 17h
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 18h
M. Guillaume GARRIGUES à M. Gwénaél LAMARQUE jusqu'à 10h45
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOLET à partir de 13h19
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Claudine BICHET à partir de 18h20
M. Cyrille JABER à Mme Harmonie LECERF jusqu'à 13h15 et à Mme Eve DEMANGE à partir de 13h15
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN à partir de 18h09
Mme Harmonie LECERF à Mme Delphine JAMET de 13h15 à 15h30
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 16h10
M. Guillaume MARI à Mme Anne LEPINE à partir de 18h15
Mme Eva MILLIER à M. Thierry MILLET à partir de 15h30
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Simone BONORON à partir de 14h30
M. Frank RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 13h30
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 13h16
Mme Nadia SAADI à M. Guillaume MARI à partir de 13h15 à 13h38
M. Kévin SUBRENAT à M. Christian BAGATE à partir de 17h

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 17h45
Mme Simone BONORON à partir de 18h11
M. Thomas CAZENAVE de 13h22 à 13h38
M. Christophe DUPRAT à partir de 17h45
Mme Anne FAHMY de 13h22 à 13h38
Mme Fabienne HELBIG de 13h22 à 13h38

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 25 mars 2022	<i>Délibération</i>
	Direction des relations internationales	<i>N° 2022-201</i>

Mobilisation d'un/e Volontaire de Solidarité Internationale (VSI) dans le cadre de l'accord de coopération entre Bordeaux Métropole, et l'Etat du Tèlangana (Inde)

Madame Céline PAPIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1. Le contexte

Le 29 octobre 2021, Bordeaux Métropole et l'Etat du Tèlangana en Inde ont renouvelé leur accord de coopération pour 4 ans, reposant sur un échange d'expertises et renforcement des capacités (un premier accord avait été signé en 2015).

La volonté pour les prochaines années est de poursuivre et finaliser les projets engagés, permettant de répondre à l'enjeu d'adaptation de la ville à l'innovation écologique, ainsi que d'étendre le rayonnement international de la métropole.

Après 6 ans de partenariat, de nombreuses actions ont déjà été mises en place ou sont en cours, associant de multiples acteurs du territoire :

- **gestion de la politique urbaine** : planification territoriale, facilitation de l'accès aux services essentiels (déchets, eau potable et assainissement dans le cadre notamment de l'activation du dispositif Oudin Santini), mobilité urbaine, patrimoine et espaces publics, etc. Interviennent ainsi les services de Bordeaux Métropole, Codatu, Suez Consulting, l'Ecole Nationale supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (EnsapBx), Bruit du Frigo, etc.

A titre d'exemple, un apport d'expertises dans le cadre de la piétonisation du quartier historique du Charminar.

Ont également été associés l'Ambassade de France en Inde, l'Agence Française de Développement (AFD) ainsi que plusieurs grandes entreprises françaises (Keolis, Agis, Alstom). Les travaux achevés en 2018 font place désormais à un espace piéton.

Depuis octobre 2015, 25 missions ont été effectuées à Hyderabad et 23 délégations ont été accueillies à Bordeaux dans le cadre des projets menés dans les domaines des transports publics, de l'approvisionnement en eau, du traitement des déchets, des logements et de l'urbanisme verts, soit 94 visiteurs français et 97 visiteurs indiens.

- **renforcement des liens économiques** : Une quinzaine d'entreprises bordelaises (parmi lesquelles Codatu, Systra, Suez Consulting, Kéolis, Le Lyre, etc.) et une dizaine d'entreprises indiennes (T-Hub, Aarvee Associates, Tata Advance System Limited, etc.) ont été mobilisées ; mais aussi des acteurs comme Aérocampus (projet d'une école de formation en maintenance aéronautique), le Conseil régional de Nouvelle Aquitaine, Interco Nouvelle Aquitaine, l'institut IIIT-Hyderabad (International Institute of Information Technology).

- **renforcement des liens universitaires culturels et touristiques** : avec des échanges croisés d'étudiants et des travaux communs entre l'EnsapBx (École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux) et Jawaharlal Nehru Architecture and Fine Arts University (JNAFAU) Hyderabad (école d'architecture locale) qui ont mobilisés près de 300 étudiants ; l'Université de Bordeaux (projet de master international sur les plantes à valeur santé), l'École des Beaux-Arts de Bordeaux; au niveau artistique, la signature d'une convention tripartite entre Bordeaux Métropole, la ville de Bordeaux et la Galerie d'art Kalakriti a permis de soutenir 10 résidences d'artistes croisées organisées :

De nombreux événements culturels ont été également mis en place en partenariat avec l'Alliance Française d'Hyderabad (Fête de la Musique, Fête de la Francophonie, cours de cuisine...) mais aussi des acteurs tels que le Rocher de Palmer, la Rock School Barbey, Alluri, Joelle Dubois, la Society to Save Rocks...

Autres actions : une dégustation de grands vins de Bordeaux organisée au Taj Falaknuma d'Hyderabad, en partenariat avec le Conseil des Grands Crus Classés de 1855 et le Consulat général de France à Bangalore afin d'ouvrir de nouveaux marchés ; en 2021 : un rendez-vous sur la photographie d'Hyderabad (en partenariat avec l'Indian Photo Festival) exposé sur les grilles du Jardin public de Bordeaux.

En 2022, plusieurs projets en perspective :

- **Ville et services urbains** :

Mobilités alternatives : projet de transports de surface dans le centre-ville d'Hyderabad / échanges d'expertises à l'échelle d'un quartier sur les nouvelles mobilités durables / mise en œuvre et du suivi du projet 'Hyderabad Metropolitan Trail' (création d'un sentier métropolitain à Hyderabad) en partenariat avec Bruit du Frigo, pour intégrer le réseau international des sentiers métropolitains ;

- **Eau et assainissement** : projet de réhabilitation de 4 écoles d'Hyderabad permettant la couverture en eau potable et en structures d'hygiène (porté par l'ONG SMARAN) / d'autres projets sont en cours d'identification en lien avec l'eau et assainissement ;

Gestion des déchets : des discussions avec les autorités sont en cours pour préciser les besoins dans le secteur de la gestion des déchets : plusieurs axes : politique de nettoyage des lacs d'Hyderabad, politique de tri sélectif, etc.

- **Renforcement des liens économiques et innovation** :

Ville intelligente et digitale : projet de « Living Lab » en partenariat avec l'Ambassade de France et le Consulat général de Bangalore et IIIT (*International Institute of Information Technology*) -Hyderabad sur les questions de qualité de l'air, de l'eau et de l'énergie ;

Echanges de start-ups : projet de programme « start-up en résidence » avec T-Hub, We Hub et la French Tech Bordeaux ;

Aéronautique : projet de création d'un cluster aéronautique français à Hyderabad soutenu par l'Ambassade de France...

Animation et industries créatives : mobilisation d'acteurs bordelais à l'occasion du festival Courant 3D à Hyderabad ;

Gastronomie et secteur vini-viticole : Résidences d'influenceurs culinaires et bien-être / Présentation de Bordeaux par l'Office du Tourisme dans le cadre du festival Goût de France ;

- **Renforcement des liens universitaires et culturels** : Master international sur les biomolécules d'intérêt pour la santé et les cosmétiques de l'Université de Bordeaux. Plusieurs partenaires seront associés à ce projet : côté français : l'Institut des Sciences Moléculaires (ISM), l'École nationale supérieure de chimie, de biologie et de physique (ENSCBP), l'alliance bordelaise de l'intelligence artificielle (BAIA), l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin (ISVV), mais aussi l'école des métiers du parfum, de la cosmétique et des arômes (ISIPCA) de Versailles, le Synadiet, syndicat National des Compléments Alimentaires et la région Nouvelle Aquitaine/ Cosmetic Valley ; et côté indien l'*international Institute of Information Technology* (IIIT), The Indian Institute of Chemical Technology (IICT), The International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics (ICRISAT) sur la robotique agricole, The University of Trans-Disciplinary Health Sciences and Technology (TDU) de Bangalore, et son centre de recherche en médecine Ayurvédique.

Mobilité étudiante : échanges croisés entre les étudiants et professeurs de l'Université d'Hyderabad et de l'EBABx (Université des Beaux-Arts de Bordeaux) / partenariat entre la GMR Aviation Academy et l'Institut de Maintenance Aéronautique (IMA/Institut Evering) est à étudier ;

Art : résidences musicales croisées avec la Rock School Barbey et une institution locale / développement d'un partenariat avec le Rocher de Palmer / résidences d'artistes croisées avec la Kalakriti gallery / cycle de webinaires sur l'œuvre de Louis Rousselet avec le Musée d'Aquitaine.

Le contrat du VSI actuel arrivant à terme, et afin de poursuivre la dynamique partenariale entre Bordeaux Métropole et l'État du Tèlangana, il est proposé de mobiliser un nouveau contrat de volontariat international pour une durée de 12 mois (renouvelable deux fois), à compter de juin 2022 (incluant une période d'immersion d'un mois à Bordeaux Métropole).

2. Le volontariat de solidarité internationale

Pour donner une impulsion à leurs actions extérieures, les collectivités territoriales peuvent s'appuyer sur les volontariats internationaux. Ces derniers participent aux activités des collectivités qu'ils représentent dans le monde en matière de développement technique, scientifique et économique, d'action culturelle, d'environnement et d'action humanitaire.

Le volontariat international a pour objet l'accomplissement à temps plein d'une mission d'intérêt général dans les pays en voie de développement dans le domaine notamment de la coopération au développement.

2.1 Les bénéficiaires

Le VSI est ouvert aux jeunes âgés de plus de 18 ans qui s'engagent pour une durée de 6 à 24 mois pour une mission de développement, devant se dérouler hors de l'espace économique européen (expérience plafonnée à 6 ans par VSI).

2.2 Les modalités de mise en place

Les missions sont obligatoirement effectuées auprès d'associations internationales agréées par le Ministère des Affaires étrangères et européennes et du développement international.

En Nouvelle-Aquitaine, l'IFAID (Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement) est l'organisme de référence du MEAE (Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères) pour l'envoi des volontaires.

3. Budget

Un budget prévisionnel sur 12 mois de 31965 € a été établi par l'IFAID, comprenant les postes de dépenses suivants :

Voir document en annexe

Bordeaux Métropole contribuerait à hauteur de 25 187 €.

Le volontaire percevrait ainsi une indemnité de 1000 € par mois sur une période de 12 mois (renouvelable deux fois).

L'IFAID participerait à hauteur de 6 778 €, dont une partie serait co-financée par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU la loi n°2005 – 159 du 23 février 2005 relative au contrat de Volontariat de solidarité internationale,

VU le décret n°2005-600 du 27 mai 2005 pris pour l'application de la loi relative au contrat de

Volontariat de solidarité internationale,

VU l'arrêté du 21 décembre 2005 fixant, d'une part, le montant des aides de l'Etat au Volontariat de solidarité internationale et, d'autre part, les montants minimum et maximum des indemnités versées par les associations de volontaires,

VU l'accord signé entre Bordeaux Métropole et l'Etat du Tèlangana le 13 octobre 2015, et renouvelé le 29 octobre 2021,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE l'intérêt pour Bordeaux Métropole de développer une politique de coopération internationale et d'accroître ses contacts avec l'Inde, particulièrement avec la ville d'Hyderabad,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser l'envoi d'un Volontaire de solidarité internationale selon les modalités explicitées ci-dessus.

Article 2 : d'autoriser M. le Président à signer la convention avec l'IFAID Aquitaine et tout document s'y rapportant.

Article 3 : d'autoriser M. le Président à renouveler ce contrat une fois sous réserve de l'accord mutuel des parties.

Article 4 : de prendre en charge une partie des frais liés au contrat de ce volontaire au travers d'un remboursement à l'IFAID Aquitaine pour un montant de 25 187 € au titre de la mission 2022/2023.

Article 5 : d'imputer la dépense sur les crédits prévus au budget principal de l'exercice 2022, chapitre 011, article 62878, fonction 048.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 mars 2022

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 31 MARS 2022	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 31 MARS 2022	la Vice-présidente,
	Madame Céline PAPIN